



## ESSAYEZ GRATUITEMENT ASSYSEL PENDANT 7 JOURS !

Pour vous permettre de découvrir la téléassistance en toute sérénité, ASSYSEL vous offre aujourd'hui :

### 7 jours gratuits de démonstration et sans engagement de votre part \*

☞ A l'issue de cette période, c'est vous qui décidez de préserver votre sécurité à domicile.

\* La période de démonstration débutera lors de la mise en service du matériel et se terminera 7 jours au plus tard. Si au cours ou à l'issue de cette période, vous souhaitez résilier, merci de nous retourner le coupon « Bon de résiliation » à l'adresse renseignée et selon les modalités indiquées. Assystel s'engage à vous transmettre un bon prépayé pour le retour du matériel, que vous devez effectuer sous dix jours, à vous rembourser le coût des communications téléphoniques dues aux appels de téléassistance (coût généralement constaté d'un appel au 01/01/08 : 0,112 € TTC) sur présentation d'un justificatif ainsi qu'à vous renvoyer votre relevé d'identité bancaire. Si aucune résiliation n'est constatée durant ou à l'issue de cette période, la facturation du présent service débutera dès lors.



## PARRAINEZ UN OU UNE DE VOS PROCHES !

**Vous avez choisi notre téléassistance Assystel et vous souhaitez le faire savoir à vos proches pour qu'eux aussi vivent l'esprit tranquille ?**

**N'attendez plus et remplissez dès maintenant :  
notre formulaire de parrainage que vous transmettez à votre filleul(e)  
pour bénéficier chacun d'un mois de téléassistance gratuit.**

Mon nom : .....

Mon prénom : .....

Mon adresse : .....

Mon code postal et ma ville : .....

Mon téléphone : .....

**COUPON DE PARRAINAGE À REMETTRE À VOTRE FILLEUL(E)  
QUI LE JOINDRA À SON DOSSIER DE SOUSCRIPTION**



## COMMENT REMPLIR VOTRE DOSSIER DE SOUSCRIPTION ?

### DOCUMENTS À CONSERVER

#### ■ *Les conditions générales :*

Lisez-les et conservez-les. Elles décrivent vos services de téléassistance et font partie de votre contrat. Vous devez les accepter afin de souscrire à notre service.

#### ■ *Les conditions particulières (exemplaire à conserver) :*

Conservez-les, elles représentent le double de votre contrat.

### DOCUMENTS À RETOURNER

Complétez et retournez les documents ci-après à l'aide de l'enveloppe jointe dans ce dossier :

#### ■ *Votre fiche de renseignements :*

Ce sont ces informations qui nous permettront de prendre contact avec les secours en cas d'urgence. Veillez à bien inscrire les numéros locaux à 10 chiffres et non des nationaux tels que le « 15 » ou le « 18 ». N'oubliez également pas de mentionner au moins un contact dépositaire des clés et proche géographiquement.

Une fois votre dossier enregistré, nous vous ferons parvenir une copie de votre fiche de renseignements remplie ainsi qu'un exemplaire original vierge que vous devrez impérativement remplir et nous retourner en cas de modification des informations.

#### ■ *Les conditions particulières (exemplaire à retourner) :*

Il s'agit de votre contrat de souscription, sur lequel vous choisissez votre formule d'abonnement à 24,90 € TTC ou à 19,90 € TTC.

Ensuite vous devez le remplir, le signer et nous le renvoyer, sans oublier l'Autorisation de Prélèvement, accompagnée de votre Relevé d'Identité Bancaire (RIB).

MERCI DE PRÉVENIR VOTRE ÉTABLISSEMENT BANCAIRE DE CE NOUVEAU PRÉLÈVEMENT POUR INFORMATION, AUCUN PRÉLÈVEMENT NE PEUT ÊTRE EFFECTUÉ SUR UN LIVRET A

 N° Azur 0 810 10 10 05  
Prix d'un appel local depuis un poste fixe

Les présentes conditions générales établissent les règles de la convention établie entre :

d'une part, la Société Anonyme SEDECA au capital social de 229 435,77 Euros, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Charleville Mézières sous le numéro : 310 129 614, domiciliée à l'adresse suivante: 6 boulevard de l'Europe - 91000 EVRY, représentée par Monsieur PETIT Jean Paul, son Président Directeur Général, ou ses mandataires, dénommée dans ce qui suit : le prestataire

et

d'autre part, le souscripteur dont les patronymes et adresses sont portés aux conditions particulières de la présente convention dénommée dans ce qui suit : le client

#### **ARTICLE 1 : OBJET**

Il s'agit d'un dispositif de mise en relation phonique entre le client et le prestataire.

La liaison utilise une ligne téléphonique existante ainsi que l'alimentation électrique en 230V.

Les dispositifs installés sont raccordés sur les prises de courant du client. Les dispositifs consistent en un ou deux boîtiers, un ou plusieurs dispositifs de télécommande, et une commande filaire fixe. L'ensemble du matériel est mis à disposition du client sous forme de location entretien.

#### **ARTICLE 2 : PROPRIÉTÉ ET CONSERVATION DU MATÉRIEL**

Les dispositifs sont et resteront la propriété du prestataire. Le client en a la garde, il s'engage à les assurer contre tous dommages pouvant survenir ou à en assumer pleinement le risque. À ce titre, le client donne subrogation, auprès de la compagnie qui l'assure, au prestataire qui accepte d'agir seul en ses lieux et places en cas de sinistre portant sur les dispositifs installés dont il est propriétaire et l'autorise à percevoir les indemnités afférentes.

#### **ARTICLE 3 : PRESTATIONS D'ASSISTANCE**

Les prestations sont applicables au domicile du client, elles prennent effet dès la mise en service effective des dispositifs.

La prestation consiste à recevoir et à traiter les appels et informations transmises par les dispositifs installés. Ce service est assuré 365 jours par an, 24 heures sur 24. L'engagement d'assistance du prestataire consiste en une obligation de moyens, et en aucun cas en une obligation de résultats.

Il est à noter que des circonstances exceptionnelles peuvent amener le prestataire à interrompre pour des raisons de forces majeures ses prestations, par exemple : émeute, guerre civile ou étrangère, état de catastrophe naturelle, etc.

Concrètement cette assistance consiste à traiter les appels d'urgence émanant du dispositif installé chez le client, suivant des consignes qu'il a lui-même définies lors de la signature de la présente convention ou modifié ultérieurement. La mise à jour des consignes se fera par l'envoi d'une nouvelle fiche de renseignements par le client. Ainsi, le client ou son entourage, devra veiller à maintenir à jour les consignes édictées lors de la rédaction de la présente convention.

Le client certifie avoir reçu l'accord des "Contacts" pour qu'ils soient inscrits sur les feuilles de consignes, et que leur attention a été attirée, sur le fait que le cas échéant, ils pourront être sollicités à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit pour porter secours au client, et ceci dans le cadre du bénévolat.

Il est vivement conseillé au client de procéder, une fois par mois ou plus s'il le désire, à un essai de l'installation par pression sur le médaillon ou sur le bracelet.

Des informations pourront être fournies par le prestataire au client sur l'état de son installation, et en particulier sur l'état d'usure des piles utilisées par les dispositifs mis en place.

Le client devra en tenir compte dans les plus brefs délais afin de maintenir son installation dans un état de fonctionnement optimal.

D'une façon générale, le client devra se conformer à la notice remise lors de l'installation et aux instructions qu'il recevra de l'assistance téléphonique.

En cas d'absence de son domicile pour plus de 48 heures, il est souhaitable que le client avertisse le prestataire des dates de son départ et de son retour.

Pour permettre l'intervention des secours en cas d'urgence, il est indispensable de ne pas laisser les clés dans la serrure, ne pas utiliser un verrou uniquement ouvrable de l'intérieur et de ne pas laisser en permanence un entrebâilleur de porte.

En cas d'impossibilité d'entrer chez lui, le client autorise dès à présent les secours dépêchés par le prestataire à utiliser tous moyens à leur convenance pour pénétrer, et il accepte dès à présent que les coûts inhérents à la remise en état suite aux éventuels dégâts occasionnés soient à sa charge.

Certains services sur la ligne téléphonique, tels que Top message ne sont pas compatibles, et entraînent un non-fonctionnement du dispositif.

#### **ARTICLE 4 : FACTURATION**

La location-entretien du matériel, ainsi que la prestation d'assistance, seront prélevées entre le 12 et le 15 de chaque mois, suivant le tarif mensuel porté aux conditions particulières. Chaque année, en janvier, un document est envoyé au client, récapitulant les sommes qui ont été prélevées l'année passée, ainsi que le calendrier prévisionnel des prochains prélèvements, pour l'année à venir.

Le coût de l'abonnement pourra être revalorisé à partir de la fin de la première année de validité de la convention par application de la formule :

$Pr = P^{\circ} \times (I/I^{\circ})$ ; Pr = prix révisé; P° = prix de la convention;  
I° = indice INSEE des prix de la consommation, hors tabac, pour l'ensemble des ménages à la signature de la convention,  
I = même indice à la date de la révision.

#### **ARTICLE 5 : PAIEMENT**

Les sommes facturées seront prélevées suivant l'autorisation de prélèvement jointe aux conditions particulières et remplie par le client, sur le compte bancaire (hors livret A) défini sur cette autorisation et pour lequel un relevé d'identité bancaire sera joint également. Dans le cas d'un changement ultérieur de domiciliation bancaire, le client s'engage dès à présent à fournir au prestataire une nouvelle autorisation de prélèvement accompagnée du nouveau relevé d'identité bancaire. À défaut, l'impossibilité de prélever le client suite à une clôture du compte indiqué dans l'autorisation de prélèvement, sera considérée comme une demande de résiliation. En cas de rejet d'un paiement, des frais d'un montant de 4,00 € par prélèvement rejeté seront réclamés au client en sus des sommes dues.

#### **ARTICLE 6 : COÛTS ANNEXES**

En sus des coûts d'abonnements définis à l'article 5, le client devra s'acquitter et aura à sa charge les coûts suivants :

•Après de son prestataire téléphonique, des communications téléphoniques de type AUDIOTEL ou équivalent, correspondant au déclenchement du dispositif par action sur l'organe de demande d'assistance, et des communications automatiques entre le dispositif situé chez le client et la centrale de réception située chez le prestataire, ceci afin de vérifier que l'ensemble du dispositif fonctionne correctement.

•Le coût d'une communication AUDIOTEL est au 1er janvier 2010 de 0,112 € TTC.

•Après du fournisseur d'énergie électrique, la consommation des dispositifs raccordés.

•Le remplacement des piles du boîtier vocal, du médaillon et du bracelet.

#### **ARTICLE 7 : DURÉE DE LA CONVENTION & RÉSILIATION ANTICIPÉE**

La présente convention est conclue pour des périodes d'un an renouvelables par tacite reconduction, à compter de la date du procès-verbal de mise en service, sauf dénonciation par chacune des parties, par envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception à l'autre partie au moins un mois avant l'expiration d'une période.

En cas de déménagement, le client devra contacter le prestataire.

Les résiliations anticipées sur l'initiative du client sont acceptées à tout moment, par téléphone au 03 24 53 51 70, confirmées par courrier sous huitaine. Sous dix jours, le matériel devra être retourné, sous la responsabilité et au frais du client, dans son contenu d'origine à l'adresse suivante :

USINE SEDECA, 57 Rue Nicolas de Rumigny,  
08380 SIGNY LE PETIT.

En cas d'impossibilité du fait du client, la facturation se poursuivra jusqu'à la récupération effective du matériel.

#### **ARTICLE 8 : ENREGISTREMENT DES ÉVÉNEMENTS**

Le client est informé que les appels seront enregistrés et horodatés, en particulier, les communications de rappel suite à une alarme ou un contact de convivialité, et les communications avec les "Contacts" indiqués seront enregistrées et stockées durant un an. Il appartient au client de recueillir l'accord de chacun de ses "Contacts" sur cette disposition.

#### **ARTICLE 9 : MISE EN GARDE**

La ligne téléphonique doit être une ligne simple, en aucun cas une ligne issue d'une box (Freebox, Livebox, Aolbox, Télé2, etc.), car en cas de coupure de courant l'accès au réseau téléphonique est interrompu.

#### **ARTICLE 10 : PRESCRIPTION**

Toute action émanant de la présente convention sera prescrite sous deux ans à compter de l'évènement qui lui donne naissance.

#### **ARTICLE 11 : OBLIGATION D'INFORMATION**

Conformément au code de la consommation en ses articles L121-18 et L121-19 :

Les caractéristiques du service sont décrites à l'article 3. Le prestataire est la Société Anonyme SEDECA dont les références sont citées en en-tête.

Les autres caractéristiques du contrat et des conditions qui s'y rattachent sont décrites dans les articles précédents.

#### **ARTICLE 12 : OBLIGATIONS DU PRESTATAIRE**

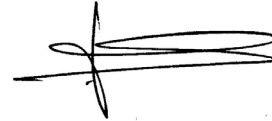
Conformément au code de la consommation en son article L121-20-3. Le prestataire est tenu d'exécuter la fourniture du service au plus tard dans un délai de trente jours à partir du lendemain de la transmission de la convention acceptée par le client.

#### **ARTICLE 13 : EXTRAIT DU CODE DE LA CONSOMMATION**

Conformément au code de la consommation en ses articles L121-20, L121-20-1 et L121-20-2

L'abonné dispose d'un délai de sept jours francs à compter de son acceptation de la convention, pour exercer son droit de rétractation, sans avoir à justifier de motifs, ni à payer de pénalités. Lorsque le délai de sept jours expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prolongé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Pour exercer ce droit, l'abonné devra, au plus tard, dans les délais définis plus haut, annuler par l'envoi d'un courrier recommandé avec accusé de réception au prestataire, la présente convention.



S.A. SEDECA

Client  Madame  Mademoiselle  Monsieur

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code Postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_



**Tarif (Prix Toutes Taxes Comprises par Mois)\***

Formule	Prix
<b>Location-entretien &amp; service, avec 2 boîtiers vocaux avec poire de commande filaire</b> avec <input type="checkbox"/> un médaillon ou <input type="checkbox"/> un bracelet** (cocher obligatoirement une des deux cases)	<input type="checkbox"/> <b>24,90 €</b>
<b>Location-entretien &amp; service, avec 1 boîtier vocal avec poire de commande filaire</b> avec <input type="checkbox"/> un médaillon ou <input type="checkbox"/> un bracelet** (cocher obligatoirement une des deux cases)	<input type="checkbox"/> <b>19,90 €</b>

\*Les prix TTC incluent une TVA au taux de 19,60%, en cas de variation de ce taux, les prix seront modifiés en conséquence.

\*\*En champs libre, la portée d'un médaillon est de 100m environ, celle d'un bracelet est de 30 m environ.

Les prélèvements sont effectués entre le 12 et le 15 de chaque mois, suivant un calendrier établi chaque année.

Le client reconnaît avoir pris connaissance et accepte sans réserve les conditions générales de la présente convention, en particulier L'ARTICLE 6 attirant l'attention sur les coûts annexes nécessités par l'utilisation des dispositifs mis à disposition.

Je refuse que mes coordonnées soient utilisées à des fins commerciales

Fait à \_\_\_\_\_

Le \_\_\_\_\_

Signature du client :

**Bon de résiliation**

- 1 - Compléter et signer ce formulaire.
- 2 - L'envoyer par lettre recommandée avec avis de réception à l'adresse suivante :  
S.A. SEDECA - 6 boulevard de l'Europe - 91000 EVRY
- 3 - L'expédier au plus tard le septième jour à partir du jour de la commande ou si ce délai expire normalement un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le premier jour ouvrable suivant.

Je soussigné(e), déclare résilier la commande ci-après :

Date de la commande \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code Postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Nom du Distributeur \_\_\_\_\_ Code N° \_\_\_\_\_

# Fiche de renseignements



N° .....

Partie réservée à ASSYSTELE

**N°Azur 0 810 10 10 05**  
Prix d'un appel local depuis un poste fixe

## 1 Abonné

Madame  Mademoiselle  Monsieur

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Bât. / Tour : \_\_\_\_\_ Esc. / Asc. : \_\_\_\_\_ Étage : \_\_\_\_\_ Code pte / Interphone : \_\_\_\_\_

Particularités d'accès : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tél. Domicile : \_\_\_\_\_ Tél. Portable : \_\_\_\_\_

## 2 Adresse de facturation (si autre que celle de l'abonné)

Nom ou organisme :

Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

## 3 Personne(s) à contacter en vue de la mise en service (si autre que l'abonné)

Nom : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_

## 4 État de santé

**Audition :**  Bonne  Moyenne  Mauvaise  Nulle

**Vue :**  Bonne  Moyenne  Mauvaise  Nulle

**Élocution :**  Bonne  Moyenne  Mauvaise  Nulle

**Mobilité :**  Bonne  Moyenne  Mauvaise  Nulle

Allergies médicamenteuses : \_\_\_\_\_

Pathologie dominante : **1** Cardio-vasculaire **2** Respiratoire

(entourer le(s) chiffre(s)  
correspondant à la pathologie)

**3** Rhumatologie, traumatologie

**4** Neurologie

## 5 Secours locaux

Tél. SAMU local : \_\_\_\_\_

Tél. Pompiers locaux : \_\_\_\_\_

Tél. Police, gendarmerie locale : \_\_\_\_\_

Médecin référent :

Nom : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_

J'ai connu Assystel grâce à : .....

ATTENTION ! Document Recto/Verso

# Contacts

Veillez renseigner au minimum un contact proche géographiquement et possédant le double des clés.


6 Contact N° 1	
Nom :	_____
Prénom :	_____
Qualité* :	□
Adresse :	_____
Ville :	_____
Code postal :	_____
Tél. Domicile :	____ ____ ____ ____ ____
Tél. Portable :	____ ____ ____ ____ ____
Tél. Bureau :	____ ____ ____ ____ ____
Distance en minutes :	____
En possession du double des clés :	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

Contact N° 2	
Nom :	_____
Prénom :	_____
Qualité* :	□
Adresse :	_____
Ville :	_____
Code postal :	_____
Tél. Domicile :	____ ____ ____ ____ ____
Tél. Portable :	____ ____ ____ ____ ____
Tél. Bureau :	____ ____ ____ ____ ____
Distance en minutes :	____
En possession du double des clés :	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

Contact N° 3	
Nom :	_____
Prénom :	_____
Qualité* :	□
Adresse :	_____
Ville :	_____
Code postal :	_____
Tél. Domicile :	____ ____ ____ ____ ____
Tél. Portable :	____ ____ ____ ____ ____
Tél. Bureau :	____ ____ ____ ____ ____
Distance en minutes :	____
En possession du double des clés :	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

Contact N° 4	
Nom :	_____
Prénom :	_____
Qualité* :	□
Adresse :	_____
Ville :	_____
Code postal :	_____
Tél. Domicile :	____ ____ ____ ____ ____
Tél. Portable :	____ ____ ____ ____ ____
Tél. Bureau :	____ ____ ____ ____ ____
Distance en minutes :	____
En possession du double des clés :	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

* Qualité (légende)	1 Fille, Fils	3 Petite-fille, petit-fils	5 Aide ménagère	7 Voisin(e)	9 Autre
	2 Sœur, Frère	4 Gardien	6 Aide soignante	8 Ami(e)	

 Merci de nous prévenir en cas d'absence prolongée de vous-même ou de l'un de vos 2 premiers contacts.

Toute modification ultérieure doit être impérativement signalée par écrit en remplissant la fiche qui vous sera envoyée par courrier.

Date	Signature du client	Assystel
		Pris en compte le :

Le client donne son accord express au service Assystel pour mettre et conserver en mémoire informatisée ses données nominatives, en application de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et libertés, le client est informé que les réponses aux questionnaires sont facultatives et que sur simple demande, il peut avoir communication de son dossier et y apporter toute rectification.

Assystel® est une marque de la S.A. SEDECA

 **0 810 10 10 05**  
Prix d'un appel local depuis un poste fixe

**CONVENTION D'ASSISTANCE  
CONDITIONS PARTICULIÈRES**

Exemplaire à retourner  
complété et signé





**N°Azur 0 810 10 10 05**  
Prix d'un appel local depuis un poste fixe

Client  Madame  Mademoiselle  Monsieur  
 Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
 Adresse \_\_\_\_\_  
 Code Postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_  
 Téléphone \_\_\_\_\_



**Tarif (Prix Toutes Taxes Comprises par Mois)\***

Formule	Prix
<b>Location-entretien &amp; service, avec 2 boîtiers vocaux avec poire de commande filaire</b> avec <input type="checkbox"/> un médaillon ou <input type="checkbox"/> un bracelet** (cocher obligatoirement une des deux cases)	 <input type="checkbox"/> <b>24,90 €</b>
<b>Location-entretien &amp; service, avec 1 boîtier vocal avec poire de commande filaire</b> avec <input type="checkbox"/> un médaillon ou <input type="checkbox"/> un bracelet** (cocher obligatoirement une des deux cases)	 <input type="checkbox"/> <b>19,90 €</b>

\*Les prix TTC incluent une TVA au taux de 19,60%, en cas de variation de ce taux, les prix seront modifiés en conséquence.

\*\*En champs libre, la portée d'un médaillon est de 100m environ, celle d'un bracelet est de 30 m environ.

Les prélèvements sont effectués entre le 12 et le 15 de chaque mois, suivant un calendrier établi chaque année.

Le client reconnaît avoir pris connaissance et accepte sans réserve les conditions générales de la présente convention, en particulier L'ARTICLE 6 attirant l'attention sur les coûts annexes nécessités par l'utilisation des dispositifs mis à disposition.

Je refuse que mes coordonnées soient utilisées à des fins commerciales

Fait à \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_ Signature du client :

Assystel® est une marque de la S.A. SEDECA

**AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT JOINDRE IMPÉRATIVEMENT UN RIB**

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier et si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

**N° National d'émetteur**  
Banque de France 478835  
Poste 330124

TITULAIRE DU COMPTE BANCAIRE OU POSTAL à DÉBITER

ÉTABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE à DÉBITER

Nom et Prénom \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Date \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_

Code Établissement    Code Guichet    N° de compte    Clé RIB  
 \_\_\_\_\_

Nom et Prénom du Client :

CREANCIER : S.A. SEDECA  
Siret : 310 129 614 00064

Les informations contenues dans la présente demande ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion et pourront donner lieu à l'exercice du droit individuel d'accès auprès du créancier à l'adresse ci-dessus, dans les conditions prévues par la délibération n° 80 du 01/04/80 de la Commission Nationale Informatique et Liberté.